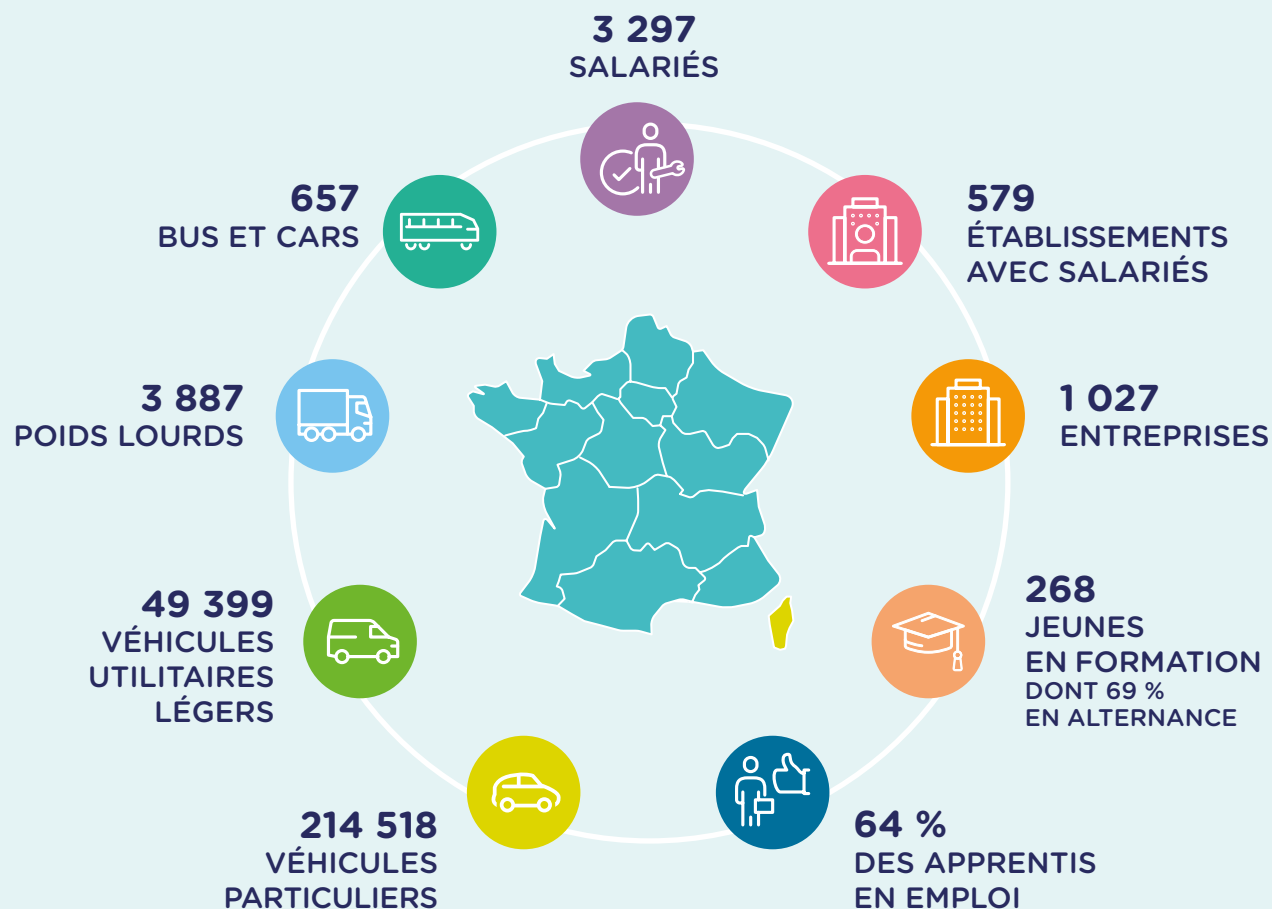
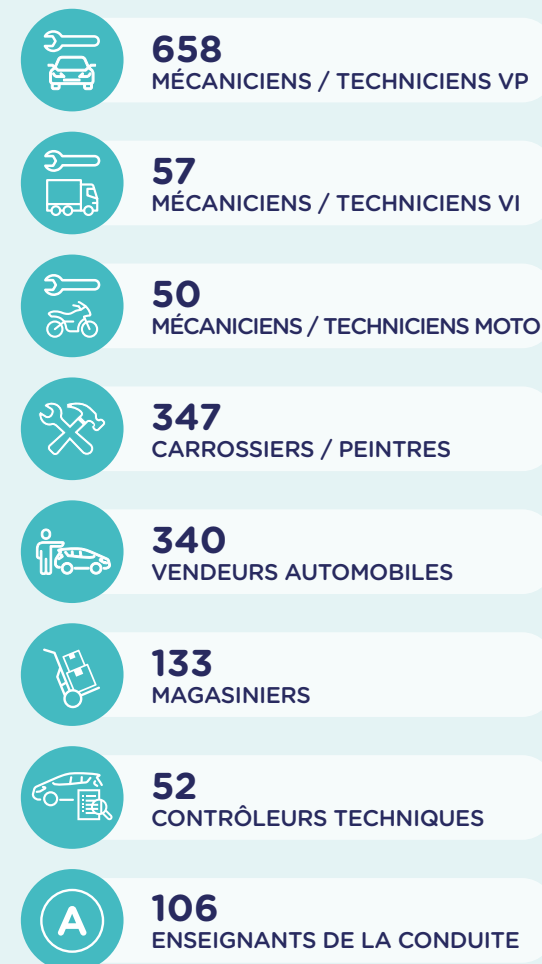


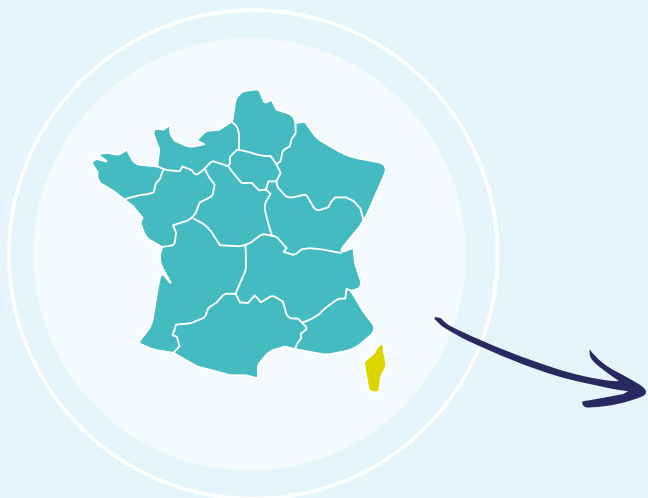


## LES CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION



## LES PRINCIPAUX MÉTIERS





SALARIÉS



ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS



ENTREPRISES



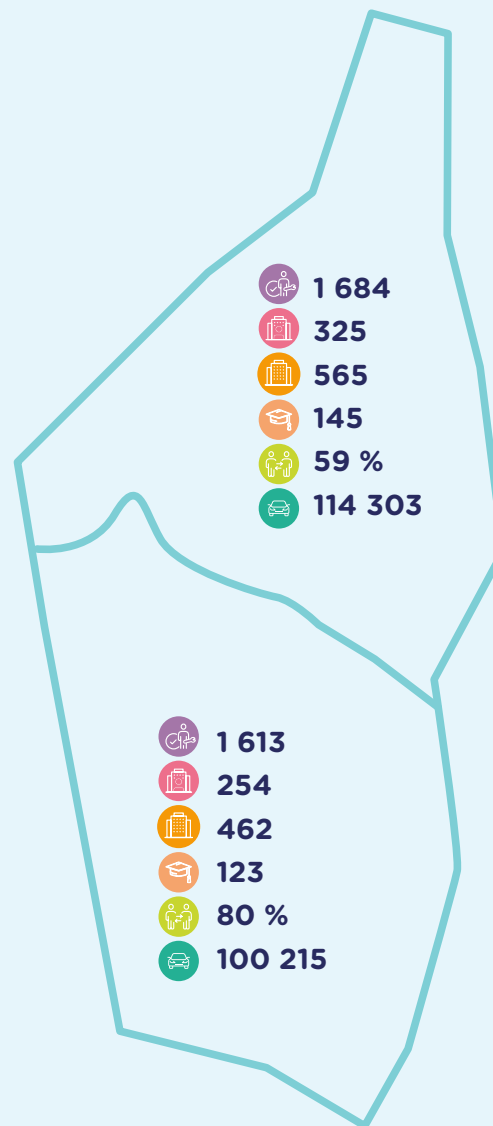
JEUNES EN FORMATION



PART DE L'ALTERNANCE



VÉHICULES LÉGERS



# PARC CIRCULANT & IMMATRICULATIONS



214 518

VÉHICULES PARTICULIERS



49 399

VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS



3 887

POIDS LOURDS

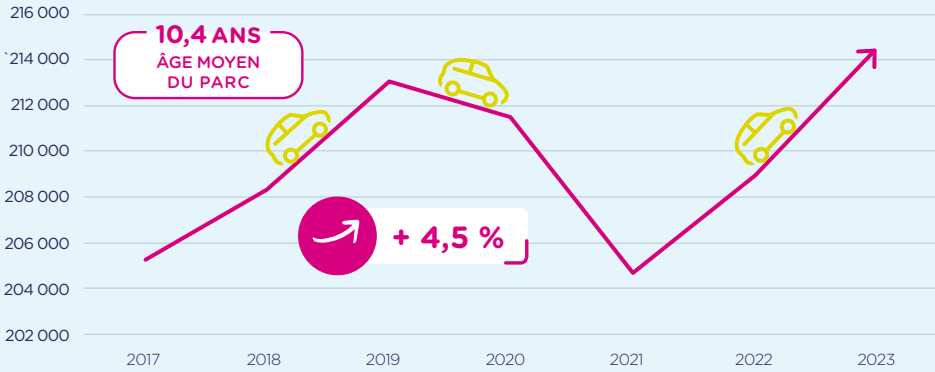


657

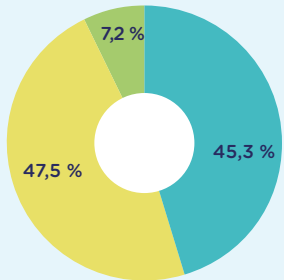
BUS ET CARS

PARC AUTOMOBILE EN 2023

LE PARC AUTOMOBILE A PROGRESSÉ DE + 4,5 % DEPUIS 2017



LE PARC AUTOMOBILE EN 2023



■ Diesel   ■ Essence  
■ Motorisations alternatives\*

\*Hybrides, électriques, GPL, hydrogène



ZOOM SUR  
LES IMMATRICULATIONS



**28 195 VÉHICULES NEUFS**  
immatriculés en 2023  
en Corse dont

**17,1 % SONT DES  
VÉHICULES ÉLECTRIQUES**



**31 934 VÉHICULES  
D'OCCASION** vendus en 2023  
en Corse

# ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS

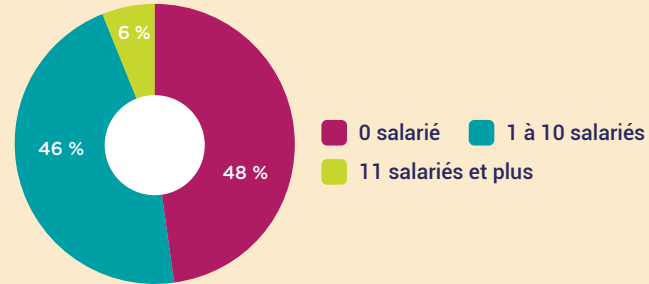


1 027  
ENTREPRISES

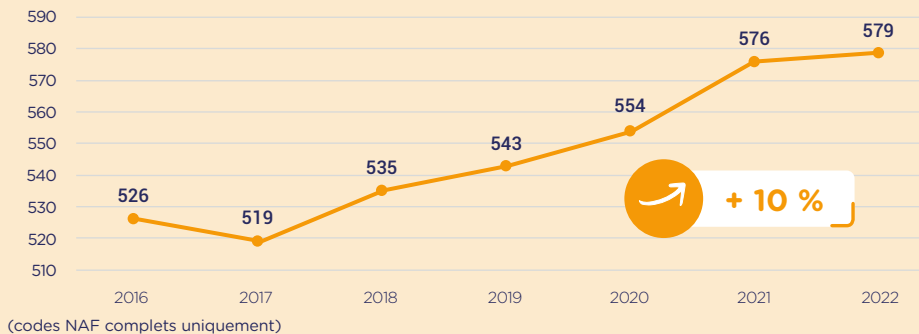
ENTREPRISES

Réparation automobile	460
Commerce automobile	163
Stations-service	118
Location de véhicules	68
Enseignement de la conduite	52
Commerce et réparation de poids lourds	42
Commerce et réparation de motos	40
Commerce d'équipements automobiles	40
Contrôle technique	32
Commerce et réparation de cycles	8
Parcs de stationnement	3
Démolition-recyclage	1
Stations de lavage	ND

UNE MAJORITÉ DE PETITES ENTREPRISES



LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS ONT PROGRESSÉ DE + 10 % DEPUIS 2016



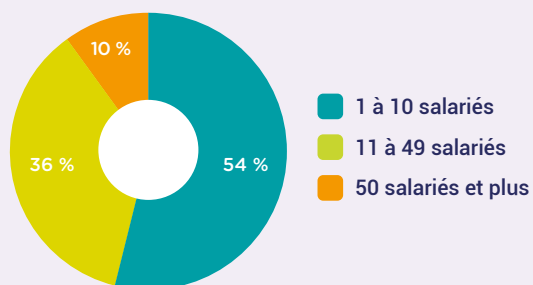
## SALARIÉS



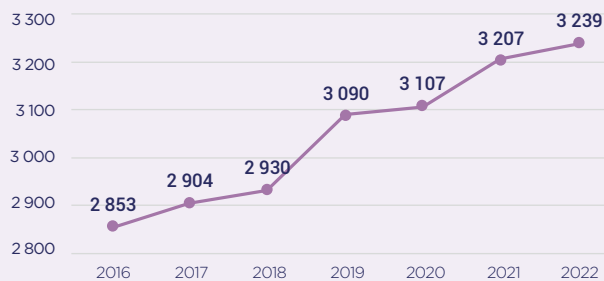
**3 297**  
SALARIÉS

Commerce automobile	966
Réparation automobile	860
Stations-service	500
Location de véhicules	301
Commerce d'équipements automobiles	170
Commerce et réparation de poids lourds	143
Enseignement de la conduite	130
Commerce et réparation de motos	108
Contrôle technique	93
Commerce et réparation de cycles	14
Parcs de stationnement	10
Démolition-recyclage	2
Stations de lavage	ND

PLUS DE LA MOITIÉ DES SALARIÉS SONT EMPLOYÉS DANS DES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS



UN EMPLOI SALARIÉ EN PROGRESSION



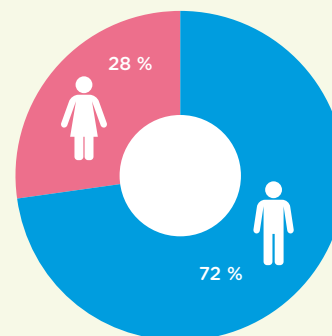
(codes NAF complets uniquement)

**+ 32**  
salariés en 2022  
(+ 1,0 %)

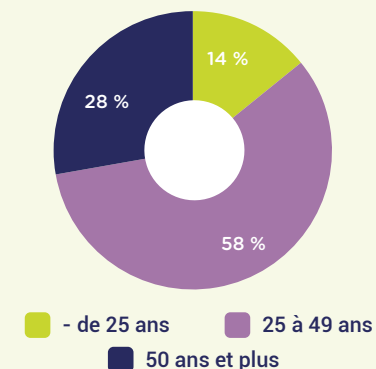
**+ 386**  
salariés depuis 2016  
(+ 14 %)

## CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS

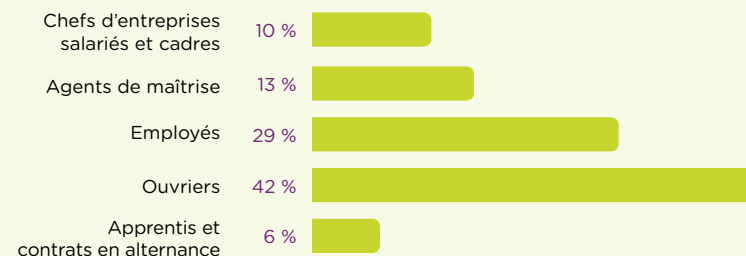
PRÈS DE 3 SALARIÉS SUR 4 SONT DES HOMMES



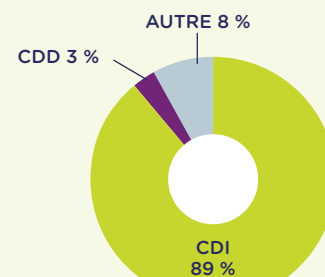
14 % DES SALARIÉS ONT MOINS DE 25 ANS



6 % DES SALARIÉS SONT EN CONTRAT D'ALTERNANCE



PRÈS DE 9 SALARIÉS SUR 10 EN CDI

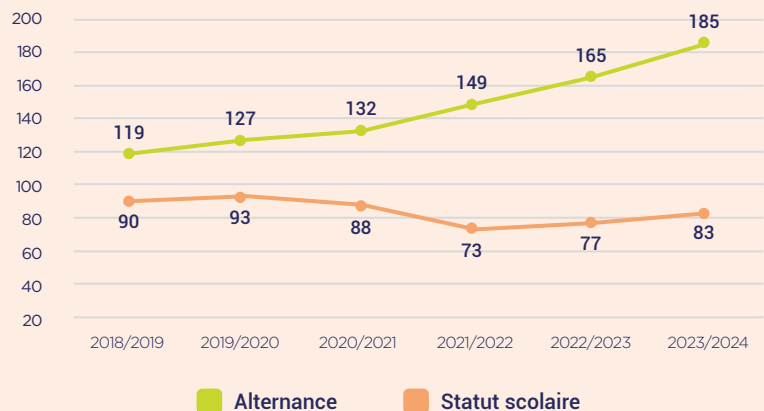


(hors alternants)





## 69 % D'ALTERNANTS EN CORSE



**+ 20** alternants à la rentrée 2023  
(+ 12,1 %)

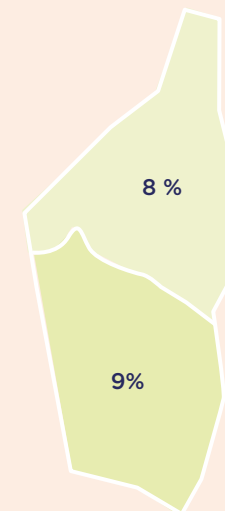
**+ 66** alternants depuis 2018  
(+ 55 %)

EN CORSE

**268**  
JEUNES  
EN FORMATION  
DONT 69 %  
EN ALTERNANCE

## ZOOM SUR L'ALTERNANCE

LES ALTERNANTS FORMÉS SUR LES DOMAINES TECHNIQUES REPRÉSENTENT 8 % DES SALARIÉS DU COMMERCE ET DE LA RÉPARATION AUTOMOBILE EN CORSE



FRANCE  
10 %

CORSE  
8 %

## LA FILIÈRE MAINTENANCE VP EST LA PLUS IMPORTANTE

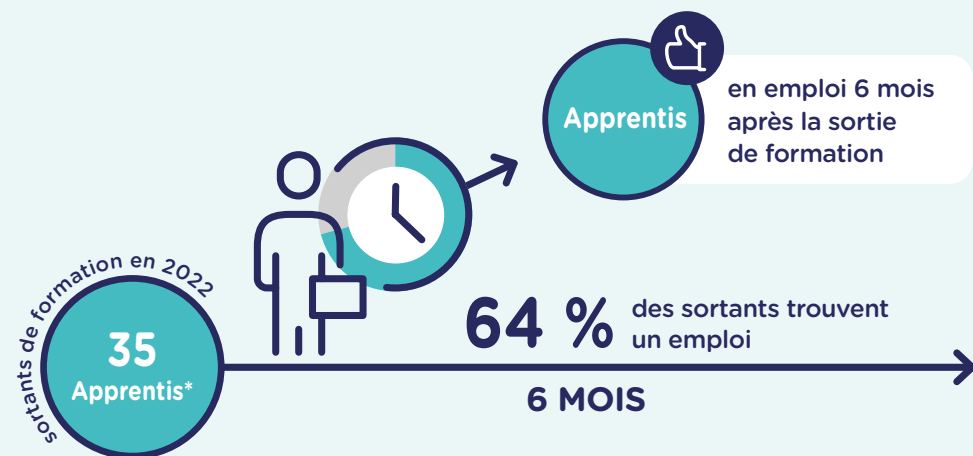
Filière	Alternance		Statut scolaire	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Maintenance VP	108	58 %	83	100 %
Carrosserie-Peinture	63	34 %	-	-
Maintenance Moto	12	6 %	-	-
Maintenance VI	2	1 %	-	-
Vente automobile	-	-	-	-
Cycle	-	-	-	-
Magasinage / PRA	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>185</b>	<b>100 %</b>	<b>83</b>	<b>100 %</b>

## UNE RÉPARTITION PAR DIPLÔME DIFFÉRENTE SELON LE MODE DE FORMATION

Diplôme/certification	Alternance		Statut scolaire	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
CAP	146	79 %	24	29 %
Bac professionnel	39	21 %	59	71 %
BTS	-	-	-	-
Certifications de branche	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>185</b>	<b>100 %</b>	<b>83</b>	<b>100 %</b>

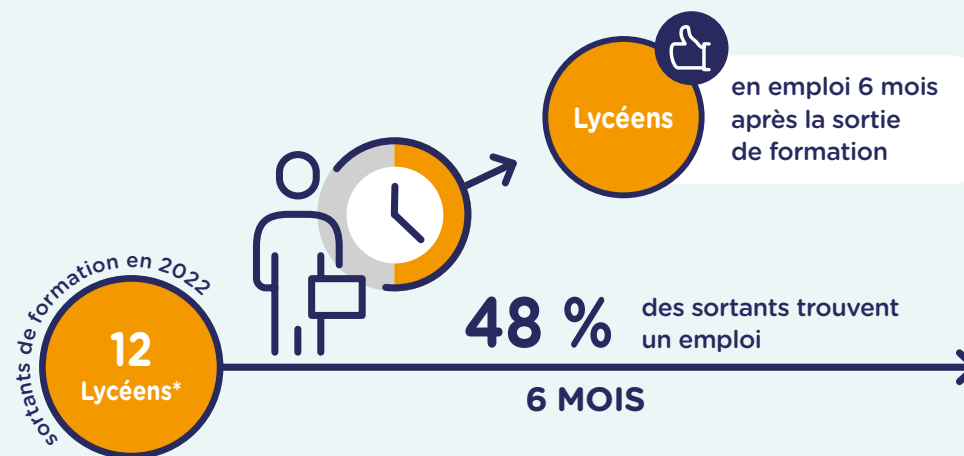


64 % DES APPRENTIS FORMÉS DANS LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DE LA BRANCHE EN CORSE SONT EN EMPLOI SIX MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION



\* Chiffre estimé

48 % DES LYCÉENS FORMÉS DANS LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DE LA BRANCHE EN CORSE SONT EN EMPLOI SIX MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION



\* Chiffre estimé

PLUS LE NIVEAU DE FORMATION AUGMENTE, PLUS L'INSERTION PROFESSIONNELLE PROGRESSE ET LA POURSUITE D'ÉTUDES SE RÉDUIT



	Taux de poursuite d'études	Taux d'emploi
CAP	53 %	64 %
Bac professionnel	13 %	65 %
<b>TOTAL</b>	<b>46 %</b>	<b>64 %</b>



	Taux de poursuite d'études	Taux d'emploi
CAP	57 %	44 %
Bac professionnel	38 %	50 %
<b>TOTAL</b>	<b>46 %</b>	<b>48 %</b>





## L'ESSENTIEL

Le REGIOSCOPE présente les données statistiques nécessaires à la compréhension et l'analyse de l'évolution de l'emploi et de la formation au sein des métiers des services de l'automobile sur le territoire. Il vise à aider les acteurs régionaux à mieux évaluer et anticiper les besoins en compétences dans les filières de formation spécifiques des services de l'automobile.

Dans cet objectif, le REGIOSCOPE présente de manière synthétique les données pertinentes pour cette compréhension :

- L'évaluation des entreprises permet de spécifier les différentes activités qui composent la branche des services de l'automobile et de peser le poids prédominant de la vente et de réparation automobile. La répartition par taille montre la part importante de TPE dans le secteur (p.3).
- Les données sur le parc automobile et l'évaluation des immatriculations nous montrent une évolution du marché : avec un parc qui augmente et qui vieillit, l'activité des garages progresse. Il est à noter le démarrage des ventes de voitures électriques parmi les ventes de voitures neuves, même si leur nombre reste modeste au regard de l'ensemble du parc, essentiellement thermique à ce jour (p.3).
- Ces données de marché expliquent, en partie, la progression de l'emploi salarié dans la branche. Un emploi salarié qui est majoritairement masculin, plutôt jeune et qui bénéficie d'une forte stabilité d'emploi avec un recours élevé au CDI. La transmission du métier et des compétences reste une pratique fortement encouragée dans ces entreprises, ainsi le poids des salariés en alternance y est très élevé (p.4).
- Cette tendance se retrouve au niveau des effectifs en formation, majoritairement en alternance et qui continuent de progresser. Ces jeunes bénéficient également d'une meilleure reconnaissance auprès des entreprises : l'insertion professionnelle est, pour eux, plus élevée, particulièrement après une certification de branche (p. 5-7).



## MÉTHODOLOGIE

**Le champ étudié correspond aux activités couvertes par la branche des services de l'automobile (IDCC 1090) :**

- Les codes naf : 4511Z, 4519Z, 4520A, 4520B, 4532Z, 4540Z, 4730Z, 7120A, 7711A, 7711B, 8553Z, 4677Z, 4764Z, 5221Z, 7739Z, 8129B, 9529Z (en italique : uniquement activités spécifiques à la branche)
- Les effectifs en formation présentés correspondent aux diplômes et certifications spécifiques aux métiers des services de l'automobile mentionnés dans le répertoire national des certifications de services de l'automobile (RNCSA).

**Les statistiques présentées dans ce REGIOSCOPE proviennent :**

- des enquêtes réalisées par l'ANFA (Effectifs en formation, Insertion des titulaires d'une certification de branche)
- et de la statistique publique (INSEE, IRP AUTO, URSSAF, SOES, InserJeunes)

**Les parcs :**

- Véhicule utilitaire léger : Camionnettes et Véhicules avec Aménagement Spécifique avec un PTAC (poids total avec charge) <= 3,5 tonnes
- Véhicules industriels : Camions, tracteurs routiers et Véhicules avec Aménagement Spécifique avec un PTAC (poids total avec charge) > 3,5 tonnes

**Les dispositifs d'insertion :**

- Les données d'insertion professionnelle pour les lycéens et les apprentis sont issues du dispositif Inserjeunes. Elles résultent d'un rapprochement de bases de données administratives (base de scolarité et DSN).
- Les données d'insertion après une certification de branche proviennent d'une enquête réalisée par l'ANFA (auprès des certifiés).

**Dans cette édition mise à jour en Juin 2024, deux changements méthodologiques importants sont à signaler :**

- L'emploi salarié diffusé par l'URSSAF inclut désormais les apprentis.
- Le nombre d'entreprises est issu d'un nouveau système d'information de l'INSEE (SIDE), ne comptabilisant que les entreprises économiquement actives.



## SOURCES

- **Parcs** : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, au 01/01/2023
- **Immatriculations** : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, au 31/12/2023
- **Entreprises** : INSEE SIDE 2021
- **Établissements employeurs** : URSSAF 2022
- **Emploi salarié** : URSSAF 2022, IRPAUTO 2022
- **Caractéristiques des salariés** : INSEE BTS 2021, en ETP (taille d'entreprise, âge, CSP, contrat), en postes (genre)
- **Formation initiale** : ANFA 2023/2024
- **Insertion des apprentis et lycéens** : Inserjeunes, sortants 2022 à 6 mois, certifications spécifiques à la branche
- **Insertion certifications de branche** : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022 à 6 mois
- **Métiers** : INSEE RGP 2020, traitement ANFA, salariés et apprentis uniquement

## À propos de l'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission Paritaire Nationale de la mise en œuvre de dispositifs relevant de la politique nationale de formation de la branche des Services de l'Automobile. À ce titre, l'ANFA :

- anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile (OPMQ de branche) et apporte une expertise dans le cadre de la GPEC,
- propose une ingénierie des dispositifs de formation professionnelle,
- élabore des certifications,
- assure la promotion des métiers,
- développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes.

**Directeur de la publication** : Guillaume Faurie  
**Directrice de rédaction** : Valérie Chiron  
**Rédaction** : Philippe Le Gall  
**Édition et création** : Service Communication ANFA

**Observatoire ANFA**  
 2, rue Capella - 44470 Carquefou  
 Tél. : 02 44 76 21 50  
 observatoire@anfa-auto.fr • www.anfa-auto.fr

